

# Serge Dal Busco: «Une place de parking gratuite est une incitation à se rendre au travail en voiture»

Sylvia Revello, 13.09.2022

6-7 minutes

---

## Forum Mobilité, le 14 septembre 2022: la conquête de l'espace

Des fusées? Des satellites? Elon Musk? Pas cette année. Le titre du prochain Forum Mobilité organisé par *Le Temps* et les tpg le 14 septembre prochain à Genève se veut d'abord accrocheur. Mais que ce soit sous les sols, dans nos rues ou au-dessus de nos têtes, les différents acteurs mènent une bataille féroce pour s'approprier toujours plus d'espace pour leurs modes de déplacement. La troisième édition du Forum Mobilité explore ces diverses thématiques.

[Renseignements et inscriptions ici.](#)

Les entreprises ont un rôle à jouer pour atteindre une mobilité plus durable: c'est la conviction du ministre genevois des Infrastructures Serge Dal Busco. Alors que 30 à 40% des déplacements sont liés au travail – dont un tiers sont effectués en voiture ou à moto –, l'Etat veut inciter les entreprises à repenser leurs habitudes. Pour ce faire, le ministre centriste lance ce jeudi un label baptisé Ecomobile, dont il dévoile les détails.

**Le Temps: Etre coincé dans le trafic alors que vous devez voir un client, vous n'avez jamais connu ça en tant qu'ancien**

## **entrepreneur?**

**Serge Dal Busco:** Bien sûr que si et c'est précisément ce qui m'a poussé à agir. Les entreprises sont les premières à souffrir de l'engorgement sur les routes, mais elles génèrent aussi un trafic important, essentiellement pendulaire. En tant que chef d'entreprise, il faut se poser les bonnes questions: comment mes collaborateurs se rendent-ils au travail? Disposent-ils de places de parking gratuites? Dans mon ancienne entreprise, on est passé de l'indemnisation de l'utilisation d'un véhicule privé à un système de voitures partagées pour les déplacements professionnels. Cela a permis de diminuer considérablement les distances parcourues et donc d'économiser de l'argent.

## **Que souhaitez-vous faire de cette expérience à présent que vous avez changé de costume?**

Dans la mesure où la mobilité terrestre représente environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre du canton, la route doit être réservée à ceux qui en ont vraiment besoin. Pour la majorité des usagers, l'Etat doit offrir des alternatives en développant notamment l'offre de transports publics. On y travaille. Alors que les déplacements professionnels représentent 30 à 40% de la mobilité globale, les entreprises ont aussi un rôle à jouer. Nombre d'entre elles l'ont d'ailleurs déjà compris en rendant le stationnement payant ou en subventionnant l'achat d'un vélo ou d'un abonnement de transports publics pour leurs collaborateurs.

**Lire aussi:** [Genève veut réinventer sa mobilité](#)

## **Comment généraliser ces pratiques?**

L'un des leviers d'action les plus puissants se situe au niveau du stationnement. A Genève, il y a environ 90 000 places de parking chez les employeurs, dont 20 000 au centre-ville. Un peu plus de la moitié d'entre elles sont gratuites (54%). Or, une place à disposition, de surcroît gratuite, est une incitation à prendre la

voiture. La preuve: 85% des pendulaires motorisés disent ne pas avoir de difficultés à se garer sur leur lieu de travail. Nos calculs montrent que si toutes les places étaient payantes, il y aurait 15 000 pendulaires en moins sur les routes. Il y a donc une marge de manœuvre importante.

### **Mais est-ce à l'Etat de faire la leçon aux entreprises?**

Il ne s'agit pas d'obliger, mais d'inciter les entreprises à réfléchir à leur politique de mobilité. Dès le moment où un entrepreneur y trouve son compte, il est partant. C'est aussi une question d'image. Une société en phase avec les préoccupations du moment est plus attractive sur le marché de l'emploi. Avec ce label Ecomobile, on veut créer une incitation positive.

**Lire également:** [Genève déclare la guerre au bruit routier](#)

### **En quoi consiste-t-il?**

C'est le fruit de discussions menées depuis deux ans avec les faïtières économiques (FER et **CCIG**), plusieurs entreprises et grandes régies publiques. Pour être certifiées, les entreprises qui le souhaitent devront effectuer un diagnostic des habitudes de leurs collaborateurs puis proposer trois mesures en lien avec le stationnement, la mobilité douce et les transports publics. Cela peut passer par une subvention à l'achat d'un abonnement, mais aussi par la sensibilisation des employés aux offres de transports publics disponibles ou encore par la réservation des places de parking non pas en fonction du lieu d'habitation (sous peine de favoriser l'étalement urbain) mais du covoiturage. Nos experts analyseront ensuite les dossiers et octroieront le label pour une durée de cinq ans.

### **Les PME n'ont pas forcément le temps ni les ressources pour s'autoanalyser...**

Un plan de mobilité, ce n'est pas une usine à gaz ni une démarche coûteuse. Un parking rendu payant génère un revenu qui peut

ensuite être réinvesti dans des incitations, un parking supprimé libère un espace qui peut être réutilisé. Pour aider les entreprises et les orienter en fonction de leurs besoins, un guichet dédié a été créé. Amener les entreprises à avoir une réflexion, c'est déjà une partie du travail qui est faite.

### **L'Etat est-il lui-même exemplaire?**

Depuis un an et demi, on a décidé de supprimer toutes les places de parking louées aux pendulaires (des collaborateurs de l'Etat mais aussi des privés), sauf pour les personnes à mobilité réduite ou encore celles qui travaillent de nuit ou sur plusieurs établissements à travers le canton. Le plan de mobilité au sein de l'Etat prévoit notamment une subvention pour un abonnement de bus, mais aussi la mise à disposition de vélos électriques ou de voitures en autopartage, l'installation de douches ou encore le télétravail. On peut et on doit faire encore mieux.